

www.clubalpin-idf.com

Organisateur : Carlos Altieri
Contact : Voir rubrique "kifaikoi" sur le site web

Mur Marie Paradis consignes

Jeudi 12 septembre au samedi 5 juillet 2014

Valable pour toutes les créneaux du CAF à ce mur.

L'accès au mur Marie Paradis nécessite d'être à jour de sa cotisation 2013/2014, de s'être inscrit sur le site ou auprès de Carlos Altieri.

Une participation annuelle de 40 € est demandée. Elle offre la possibilité de grimper sur les 3 créneaux :

Jeudi 18h à 20h

Samedi 18h30 à 22h30

Dimanche 9h à 13h

Voici quelques consignes à connaître et à respecter :

Vestiaire

Des vestiaires au rez-de-chaussée sont à disposition pour se changer.

Encadrement et sécurité

Des bénévoles référents assurent le bon fonctionnement et la sécurité de ces séances ; facilitez-leur la tâche !

Ce sont principalement Carlos Altieri, Laure Joye/Nicolas Bonnet, Laurent Mouly, François Delépine, Georges Salière, Lucia Santorum, Michel Clerget...

Les référents pourront vous faire des remarques sur votre façon de grimper et d'assurer.

Ils pourront exclure du groupe toute personne en cas de conduite dangereuse.

Horaires

Le début de la séance est conditionné par la présence d'un référent.

Les horaires s'entendent par entrée et sortie des heures indiquées, c'est à dire que le temps passé dans le vestiaire est contenu dans la durée du créneau.

Notamment jeudi où une autre association suit après nous.

À la fin de la séance (sauf jeudi) les cordes lovées seront rangées dans le local matériel. Les tapis remontés sur le mur et attachés par les sangles prévues à cet effet, les clés du local matériel rendues à l'accueil en partant le soir.

Matériel

Le matériel minimum à posséder est une paire de chaussons, un baudrier, un système d'assurage (type Reverso) un mousqueton à vis.

Les cordes sont fournies par le club.

Magnésie : il est recommandé un usage modéré de la magnésie. Sont préférés les boules de magnésie, la magnésie liquide en flacon et le gel Grip.